

SYNTHESE DES GROUPES DE TRAVAIL

- Présentation des atouts et faiblesses de l'entité.
- Propositions et pistes de solution

TOURISME – CULTURE - FOLKLORE

Les Atouts

- **Très bonne situation** au sein de la Wallonie – proche des grandes villes.
- Commune au **passé riche**: châteaux, églises, passé carrier, friches industrielles...
- Vie associative, touristique et culturelle **très dynamique**: Office du Tourisme, Musée du Souvenir, fêtes liées au folklore et aux traditions, ducasses de quartier,...
- Présence d'une **brasserie** sur le territoire: l'ULTRA
- Image liée à la **richesse naturelle**: paysages, points de vue, sentiers, cours d'eau...

TOURISME – CULTURE - FOLKLORE

Les Faiblesses

- Caractéristiques touristiques peu connues à l'extérieur
- Quelques éléments du patrimoine à restaurer
- Office du Tourisme fermé le WE (hors période estivale)
- Peu d'emplois liés au tourisme
- Manque de lieux de rencontres et de réunions pour l'associatif
- Diminution du volontariat et peu d'implication des jeunes
- Offre en hébergement trop faible
- Peu de productions locales et de produits de bouche
- Outils de communication améliorables (site Internet, revues, bulletins,...)
- Dépôts sauvages et vandalisme
- Etat environnemental médiocre de la Sennette

TOURISME – CULTURE - FOLKLORE

Les Propositions

- **Améliorer l'image** de la commune (propreté, accessibilité, information)
- **Professionaliser** la communication interne et externe (outils adaptés aux différents publics)
- **Promouvoir** le tourisme d'un jour et de court séjour (paquet journée)
- **Créer** un ou des produits d'appel (circuits thématiques, voie verte, produits de terroir...)
- **Coordonner et fédérer** les activités touristiques, culturelles et patrimoniales
- **Professionaliser l'OT** et créer des emplois

TOURISME – CULTURE - FOLKLORE

- **Créer un pôle culturel:** bibliothèque, ludothèque, salle de spectacle...
- **Créer une maison de village** ou une **maison rurale**
- **Créer une maison pour les jeunes**
- **Sensibiliser au développement** de l'hébergement touristique
- **Créer un espace pour mobilhome**

ECONOMIE – EMPLOI - AGRICULTURE

Les Atouts

- **Bonne situation géographique** par rapport aux pôles d'emplois
- **Hausse de la population**
- Secteurs du **commerce et de l'Horeca** bien représentés
- Emplois locaux liés à la présence du **zoning**
- Emplois liés aux secteurs de **l'Administration, du médical et du social**
- Emplois liés à **l'agriculture** (70% du territoire)

ECONOMIE – EMPLOI - AGRICULTURE

Les faiblesses

- Potentiel d'emplois locaux faible (21%)
- Augmentation des aides sociales
- Plus de commerce de proximité à Marche-lez-Ecaussinnes
- Aucune moyenne surface à Marche-lez-Ecaussinnes
- Manque de main d'œuvre qualifiée (notamment pour le zoning)
- Absence d'une Maison de l'Emploi dans l'entité (Braine-le-Comte)
- Trop peu d'emplois salariés liés à l'agriculture (0,3%)
- Chute du nombre d'exploitation (pas de repreneur)
- Le milieu rural et agricole est menacé par l'urbanisation
- Trop peu de productions locales (artisanat et produits de bouche)

ECONOMIE – EMPLOI - AGRICULTURE

Les propositions

- Privilégier les **projets créateurs d'emplois** locaux
- **Concrétiser les projets « Syllabes » « Eco Services » et « Repass' Drive'In »**
- Créer un **lieu d'échanges** de services, de troc...
- Redynamiser le secteur du **commerce de proximité** (notamment à Marche)
- Développer et encourager les **formations** (jeunes et adultes)
- Décentraliser les services du **Forem** et de la Maison de l'Emploi
- Développer des **activités agricoles complémentaires** (entretien de voiries, travaux d'hivernage,...)
- Développer le **tourisme rural** (hébergement rural, fermes pédagogiques, tables d'hôtes...)

ECONOMIE – EMPLOI - AGRICULTURE

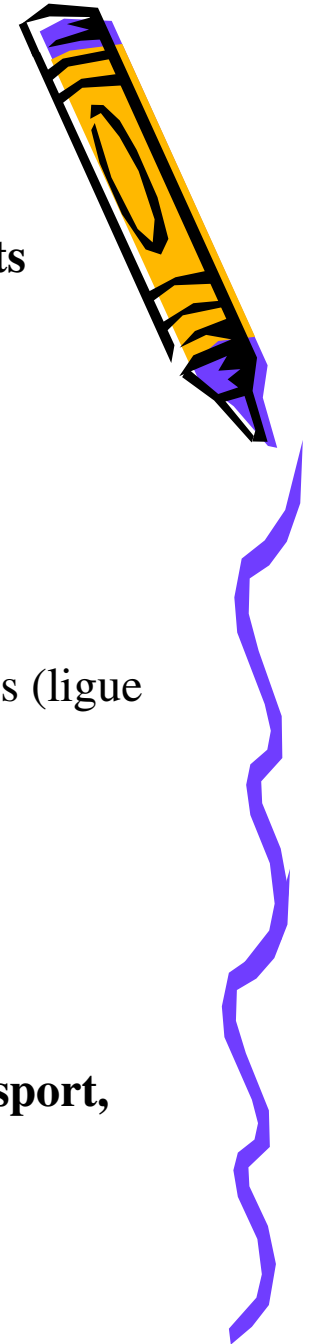
Les propositions

- **Cultiver autrement:** productions locales, cultures énergétiques de cycle court,...
- **Faire connaître** le métier de l'agriculteur (charte de convivialité, contact avec les enfants, visites de fermes,...)
- Encourager l'agriculture par des **incitants financiers** et/ou mieux rétribuer les produits agricoles
- Créer un **marché de productions locales** accessibles aux particuliers
- Promouvoir les **produits régionaux dans les restos** de l'entité
- **Sensibiliser les enfants** au « bien manger » et au « bon goût »
- Créer une **boutique** de produits naturels, bio, équitables, locaux...

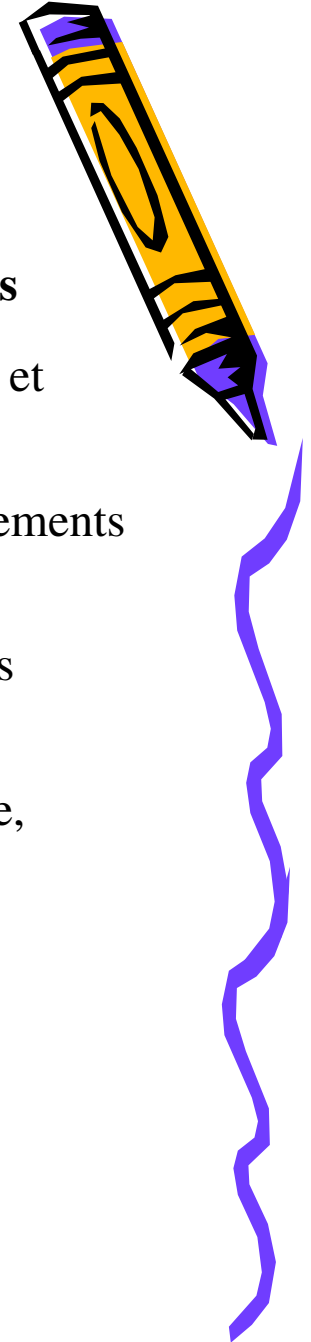
JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

Les atouts

- **Enseignement fondamental** fort représenté (+ de 1000 élèves)
- Plus de 30% de jeunes **de moins de 25 ans** dans certains quartiers
- % de personnes de moins de 20 ans supérieur à la moyenne régionale
- Existence d'une **Maison de la Jeunesse**
- Plusieurs comités organisateurs d'**activités** pour les petits et les jeunes (ligue des familles, AMO, SPJ,...)
- Principaux **mouvements de jeunesse** représentés
- Installation de **jeunes ménages** dans l'entité
- Présence de **services** liés à l'enfance (ONE, gardiennes,...)
- Présence de plusieurs **plaines de jeux, d'un mini golf, d'un hall de sport, de terrains de tennis,...**



JEUNESSE ET PETITE ENFANCE



Les faiblesses

- **Enseignement** secondaire et universitaire inexistant (sauf hôtellerie et promotion sociale)
- **Déplacements doux** difficiles: peu de pistes cyclables et d'aménagements pour piétons et PMR
- **Local** de la MdJ **trop petit** (difficulté de développer des projets plus importants)
- **Nuisances** dues aux jeunes (bandes) dans les rues (bruit, vandalisme, incivisme...)
- **Manque de communication** vers les jeunes (pas d'outil adapté)
- Offre ludique **pas adaptée** aux demandes des jeunes
- **Manque de locaux** pour les activités liées aux jeunes



JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

Les faiblesses

- Absence de **crèches**
- **Sentiment d'insécurité** dans les plaines de jeux
- Hall polyvalent **trop sollicité** (incapacité de répondre aux nombreuses demandes)
- **Absence** d'infrastructure communale pour les **sports en salle** (gym, danse, combat...)
- **Infrastructures** existantes à **rénover** (mini golf, tennis, foot)
- La fréquentation des terrains de sports de plein air crée des **nuisances** (dégâts aux clôtures, bruit, perte de balle dans les jardins privés,...)



JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

Les propositions

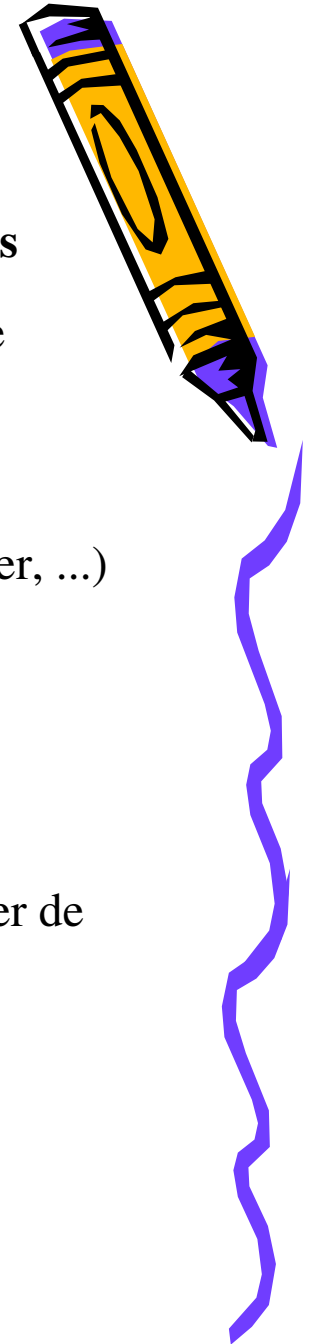
- Aménager un **réseau cyclable**
- Mettre en place un **plan de déplacement** scolaire sécurisé
- Améliorer l'**accessibilité des transports** (prix et fréquences)
- Favoriser le **covoiturage**
- Offrir des **locaux mieux adaptés** aux activités de la Maison de la Jeunesse
- Proposer des **lieux de discussion** (abris) pour les jeunes
- Créer une **CLDR de la Jeunesse**
- Concrétiser le « **folder** » de la MdJ
- **Améliorer l'offre** en activités culturelles et sportives
- **Favoriser l'insertion** des jeunes dans les associations et les comités



JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

Les propositions

- Créer une **salle polyvalente** pour les jeunes (salle de musique, salle de danse, locaux de réunions, espace culturel...)
- **Restaurer** les locaux occupés par les mouvements de jeunesse
- Créer un **outil d'informations** pour les parents (site internet, newsletter, ...)
- Concrétiser les deux projets de **crèches** communales
- Favoriser l'**accueil des petits à domicile** (incitants financiers)
- Créer une **halte-garderie**
- **Sécuriser** les plaines de jeux (système de surveillance, passage régulier de la Police, numéro d'urgence en cas de problème)
- Agrandir le hall polyvalent ou aménager d'autres salles de sport
- Créer un **terrain de bosses** pour VTT (près du mini golf)



IMPACTS PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX DU ZONING

Les atouts

- **Apports financiers** très importants à la commune
- **Augmentation du potentiel** de concrétisation de projets communaux
- Premier pourvoyeur d'**emplois** locaux et régionaux
- **Potentiel économique** pour les commerces de proximité et le secteur Horeca
- **Route de pénétration** créée par l'IDEA (diminution des nuisances dans les centres des villages).

IMPACTS PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX DU ZONING

Les faiblesses

- **Impact paysager** fort (volume des bâtiments, hauteur des cheminées,...)
- Nombreuses **nuisances** sonores et olfactives (torchères, trafic, odeurs)
- Sources de **pollutions** multiples: les eaux de surface, l'air et le sol
- Augmentation du **charroi** lourd
- Destruction du **réseau routier** communal
- **Dangerosité** des produits utilisés, transportés et transformés
- **Insécurité** des riverains due à l'utilisation de la route de pénétration du zoning (courses de motos, terrain pour skate-board, dépôts sauvages, comportements douteux...)

IMPACTS PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX DU ZONING

Les propositions

- **Communiquer** les résultats des analyses environnementales à la population
- Régler les **problèmes de circulation** dans le Zoning
- Créer une **zone tampon** entre les habitations et le zoning
- Améliorer l'**image** du quartier de Courrière-lez-Ville
- Faire la **promotion** des commerces et restaurants auprès des entreprises
- Communiquer les informations pratiques du **Plan d'Urgence et d'Intervention**
- Offrir un **équipement de sécurité** aux riverains les plus proches du zoning (périmètre à définir).

LOGEMENT – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – PATRIMOINE BATI

Les atouts

- **Attractivité** due à la localisation géographique de l'entité
- **Population** en constante **augmentation**
- Logements sociaux gérés par « Haute Senne Logement »
- Présence de **cinq logements de transit et trois logements d'insertion**
- Présence d'une **CCATM**
- **Schéma de Structure Communal** en cours
- Présence de **quelques espaces verts**
- 68ha de **ZACC** répartis sur 4 sites
- Habitat lié au passé carrier et industriel
- Présence d'un **noyau ancien** (Grand-Place d'Ecaussinnes d'Enghien et abords)
- Abondance de biens repris à l'inventaire du **patrimoine**
- **Six monuments et sept sites classés.**

LOGEMENT – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – PATRIMOINE BATI

Les faiblesses

- Évolution du bâti : banalisation du style « fermette », ruptures d'échelles, mitage des intérieurs d'îlots
 - Individualisation des ensembles architecturaux homogènes
 - Présence de quelques friches (ex: Mika Shoes)
 - Présence de quelques maisons et bâtiments abandonnés ou inoccupés depuis un certain temps
 - Certaines étapes du développement ont laissé des traces disproportionnées (ex: appartements 2 ou 3 étages)
- Difficulté de maintenir l'ensemble du patrimoine en bon état
- Répartition inégale des lotissements entre les anciennes communes: Ecaussinnes-Lalaing n'a été concernée que par 5 lotissements contre 16 à Marche et 30 à Ecaussinnes-d'Enghien dont ceux situés dans la ZACC « Bel Air » qui représentent à eux seuls près des deux tiers.

LOGEMENT – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – PATRIMOINE BATI

Les propositions

- Donner des **incitants financiers** pour la rénovation et l'embellissement des façades
- Prendre des **mesures urbanistiques** pour densifier l'habitat dans certaines zones, éviter le dispersement
- **Inventorier** les maisons et bâtiments abandonnés en vue d'une restauration et d'une remise dans le circuit du logement
- Construire des **logements pour jeunes couples** et des logements **intergénérationnels**
- Poursuivre et intensifier la **politique sociale** du logement tout en évitant les « ghettos »
- Mettre en œuvre **les mesures du SSC** (ex: zone tampon du zoning)
- Mettre en place de nouveaux outils: RGU, RGBSR

LOGEMENT – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – PATRIMOINE BATI

Les propositions

- **Préserver** les espaces verts et créer de nouveaux parcs
- **Créer** de nouvelles zones boisées et des vergers
- Destiner certaines **ZACC à autre chose que de l'habitat**: zone agricole, espace vert, zone naturelle...
- **Informier et sensibiliser** la population au patrimoine bâti et aux éléments du passé
- Faire respecter les **typologies du bâti écaussinnois** lors de demandes de permis (restauration ou construction)
- **Rénover** tout le périmètre ancien protégé: Grand-Place, accès aux châteaux, signalisation directionnelle....
- **Inventorier** les éléments forts du petit patrimoine en vue de leur sauvegarde et de leur valorisation (fontaine, pompe, chapelle, potale, borne kilométrique, enseigne commerciale...)
- **Réaménager** complètement le quartier de la gare; centre de vie de l'entité
- **Aménager** tous les **centres des villages**

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL

Les atouts

- **Sous-sol** extrêmement riche
- - Territoire parcouru par un **réseau hydrographique** important
- Nombreux **plans d'eau** (carrières)
- Une **nappe aquifère** exploitable et exploitée
- Excellentes **aptitudes agronomiques** des sols (limoneux – sablo-limoneux)
- **2 sites de grand intérêt biologique** (carrière de Scoufflény et sablière de la Tête du Bois)
- Nombreux **trous d'eau** (exploitation du sous-sol) et quelques **espaces verts** (parcs)
- Quelques **couloirs écologiques effectifs** : (anciennes) lignes chemin de fer, ruisseaux, routes en fauchage tardif,...
- Potentiel touristique et environnemental du **Val de la Sennette**
- Plusieurs **zones d'intérêt paysager** (surtout dans la moitié Nord du territoire)
- Nombreux **points de vues remarquables** et repères visuels positifs

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL

Les faiblesses

- Conséquences de l'intense exploitation du sous-sol: de **nombreux « trous »** (et buttes) qu'il faut pouvoir gérer aujourd'hui
- **Contraintes karstiques** fortes en zone urbanisable
- Zones urbanisées concernées par des phénomènes d'**inondation** récurrents (le quartier de la Bassée, Malonfontaine, bas de la rue de la Folie...)
- **Qualité améliorable des cours d'eau** (égouts à ciel ouvert)
- Points haut et bas du territoire peu éloignés (**risque d'érosion** du sol, coulées de boue, inondations...)
- **Taux de liaison** au sol assez élevé (concentration d'azote trop grande et risque pour les eaux souterraines)

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL

Les faiblesses

- Peu ou pas d'assainissement des eaux, pollutions aquatiques;
- Absence de gestion du **SGIB** de la « Tête du Bois »;
- **Maillons manquants** dans le réseau écologique (haies, bosquets)
- **Dépôts sauvages** répartis sur le territoire
- Utilisation du **Bois d'Enghien** comme **zone de stockage** par des privés
- Appauvrissement de la **biodiversité**: régression de zones humides et des espèces y liées, suppression des vergers, développement de plantes invasives dans les cours d'eau;
- Périmètre de risque **Seveso** et impact paysager du zoning.

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL

Les propositions

- Concrétiser le projet de **station d'épuration** de l'IDEA
- Mettre en place une véritable **politique de gestion des cours d'eau**
- Encourager les actions du **Contrat de Rivière**
- Informer la population sur les **pollutions domestiques** (chlore, solvants, détergents, pesticides....)
- Acquérir la **sablière** de la tête du Bois et en faire une réserve naturelle
- Créer des **partenariats privé/public** pour gérer certains sites naturels (DNF)
- Créer un **centre d'interprétation** de l'eau ou de la pierre
- Acquérir la **carrière de Scoufflény** pour en faire un lieu didactique et/ou touristique
- Relancer l'**exploitation de la pierre** (projet privé)

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE NATUREL

Les propositions

- Reconvertir une partie de **Nocarcentre** en site naturel
- Créer une **Maison de l'Environnement**
- Limiter les risques liés aux **karts** (attention particulière lors des permis de bâtir)
- Mettre en place différents **outils « écologiques »**: plantations de haies, tournières enherbées, sensibiliser aux mesures agri-environnementales...
- Créer une **voie verte** sur la ligne 106 (couloir écologique)
- **Maintenir** les couloirs écologiques **existants**
- Mettre en place l'**opération Combles et Clochers** de la RW



MOBILITE – SECURITE - TRANSPORTS

Les atouts

- Très bonne **accessibilité** de l'entité (E19 et E42 à proximité ainsi que N57, N534 et N532)
- Présence de ronds-points sur la N57: **potentiel pour la signalétique**
- Les commerces et les équipements sportifs disposent de parking
- Les places constituent une réserve de stationnement (attention au tout à la voiture!!)
- Présence de **deux gares ferroviaires**: Ecaussinnes et Marche
- Présence de **deux lignes régulières des TEC**
- Deux lignes de chemin de fer désaffectées: potentiel pour la biodiversité mais aussi pour les déplacements doux
- Réseau important de **sentiers** et de ruelles



MOBILITE – SECURITE - TRANSPORTS

Les faiblesses

- Manque généralisé de **signalisation directionnelle**
- Dangerosité de la traversée de la **N57** pour les usagers dits faibles
- Charge de trafic important sur certains tronçons communaux
- **Etat des voiries** à améliorer
- **Vitesse excessive** dans les villages
- **Places de stationnement** devant les petits commerces insuffisantes
- **Stationnement anarchique** des véhicules (sur les trottoirs notamment)
- Difficulté de se déplacer pour les habitants de Marche (pas de train le WE, très peu de bus et horaires inadaptés)
- **Absence de liaison** TEC entre les villages et Ecaussinnes-centre
- Les bâtiments publics ne sont pas accessibles aux **PMR**
- Les pistes cyclables font défaut et l'état de certains trottoirs rend les **déplacements lents** assez dangereux



MOBILITE – SECURITE - TRANSPORTS

Les propositions

Améliorer les **déplacements internes** vers les pôles les plus fréquentés: les écoles, les commerces de proximité, les moyennes surfaces, les centres sportifs, culturels et touristiques par: *une meilleure signalisation et des aménagements adaptés aux différents utilisateurs de la voirie.*

Sécuriser l'accès au zoning, placer une surveillance.

Limiter la vitesse des véhicules dans les agglomérations.

Améliorer l'accès des bâtiments publics pour les **PMR**.

Règlementer le stationnement et sanctionner les infractions.

Régler le **stationnement des poids lourds** au centre des agglomérations en offrant des espaces spécifiques situés en dehors des villages.

Augmenter la **capacité de parking** près des commerces.

Aménager une **voie verte**, un réseau piédestre sécurisé.

Créer une **liaison TEC** entre les villages et Ecaussinnes-centre

Mettre en place un PCM qui aurait comme objectif l'amélioration de l'accessibilité, de la mobilité, de la sécurité routière et du cadre de vie.

DEVELOPPEMENT DURABLE Et Agenda 21 Local

PETIT RAPPEL

A stylized silhouette of a mountain range is located at the bottom right of the slide. The mountains are rendered in a darker shade of teal against the lighter teal background.



Les enjeux de l'Agenda 21 local et
comment les mener à bien dans le
cadre de l'opération de
développement rural

Qu'est-ce que le Développement Durable?

C'est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

- Il vise un développement équilibré cherchant:

- A réduire les impacts négatifs de nos activités sur l'environnement et à exploiter de manière soutenable les ressources naturelles;
- A améliorer l'équité sociale et lutter contre l'exclusion;
- A assurer un développement économique;
- A proposer un développement culturel harmonieux et accessible à tous.

Le Développement durable repose sur 4 piliers.

Le pilier économique:

- Assurer des activités économiques en accordant la priorité aux besoins humains essentiels (logement, nourriture, santé, éducation, confort et loisirs) et à la création d'emplois en veillant à limiter l'impact sur l'environnement et en préservant les ressources naturelles.

Le pilier social:

- Lutter contre la pauvreté et toutes formes d'exclusion;
- Réduire les inégalités d'accès aux biens matériels et immatériels.

Le pilier environnemental:

- Utiliser de manière parcimonieuse les ressources naturelles;
- Lutter contre les pollutions;
- Tenir compte des capacités de production et de régulation limitées du milieu naturel.

Le pilier culturel:

- Permettre à tous d'avoir accès à la culture ou plutôt aux cultures;
- Développer des outils multiculturels.

Les principes du Développement Durable.

Le DD constitue une démarche, un processus d'évolution, une dynamique et non pas un ensemble de normes à atteindre. Pour guider sa mise en pratique, quelques principes ont été arrêtés lors de la Conférence de Rio en 1992:

- le principe de solidarité dans le temps (générations futures) et dans l'espace (avec les citoyens proches ou lointains)
- le principe de participation (associer tous les citoyens à la démarche)
- le principe de précaution et de prévention (réversibilité)

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 local?

Projet territorial de développement durable qui découle d'une recommandation de la conférence des nations unies à Rio.

La démarche de l'A21L:

- est portée par la collectivité territoriale et fortement soutenue sur le plan politique reposant sur l'observation des besoins, l'information des acteurs locaux et leur participation à un débat public permanent;
- s'appuie sur une nouvelle planification locale;
- s'appuie sur le choix d'une échelle géographique pertinente nécessitant une bonne gestion du temps.

A21L et la commune d'Ecaussinnes?

Cette démarche sera mise en place grâce à:

Un engagement communal (décision du conseil communal du 2 juin 2008);

Des thèmes abordés et des publics cibles consultés;

- Lors de l'élaboration du diagnostic;
- Lors de la participation citoyenne;
- Lors de l'élaboration des objectifs de développement par la CLDR;

Des fiches-projet réfléchies par la CLDR (comité de vigilance)

Quelques pistes de réflexion et ébauches de propositions:

- Sensibiliser les adultes et les enfants au « bon goût », aux produits naturels et de terroir, aux bienfaits d'une alimentation saine
- Créer un jardin naturel ou bio: support pédagogique et rôle social
- Sensibiliser le citoyen au tri des déchets
- Communiquer les trucs et astuces pour réduire les poubelles ménagères
- Intensifier le rôle des guides composteurs
- Sensibiliser au recyclage et au réemploi
- Placer le DD au sein de la politique communale (charte de solidarité)
- Réduire les coûts énergétiques
- Faire place aux énergies renouvelables
- Concrétiser les mesures des audits énergétiques des bâtiments publics

- S'intéresser aux inégalités Nord/Sud et traiter les causes
- Développer un projet commun Nord/Sud (artisanat, jardin bio,...)
- Encourager l'implantation d'un magasin « commerce équitable »
- Sensibiliser le citoyen au tourisme équitable
- Créer un réseau de déplacements doux
- Instaurer des déplacements scolaires sécurisés
- Améliorer l'information sur les outils disponibles: ex. le Visiocom
- Mettre en place une centrale de covoiturage
- Instaurer un ramassage TEC lors du marché hebdomadaire
- Instaurer des clauses sociales dans les cahiers de charge
-et bien d'autres choses encore



MERCI POUR VOTRE ATTENTION